



**Objet : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 4 MARS**

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre mars, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LE RONSSOY, se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2122.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents MM les conseillers municipaux, à l'exception de Vanessa Cornaille, excusée ; de Mesdames Censier, Faille, et Monsieur Gomes, absents.

1. CHARGE DE CALCUL DES FERMAGES CONFIEE AU NOTAIRE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de Maître Sophie EECKHOUT, Notaire à Roisel (Somme), pour le calcul des fermages des années 2021, 2022 et 2023 pour la Commune de Le Ronsoy. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord et charge Monsieur le Maire de signer la demande de réquisition particulière afin de confier cette mission à Maître Eeckhout. Monsieur le Maire est autorisé à signer toute pièce relative à ce dossier.

2. ÉNERGIES RENOUVELABLES / LOI APER

Lors de la réunion de Conseil du 19 Décembre 2023, Monsieur le Maire avait annoncé le lancement de la concertation pour les zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables (ZAEnR). Depuis, il a reçu un développeur foncier du territoire nord, de la Société *e-sweet Énergies*, qui lui a présenté un projet de parc solaire photovoltaïque prenant en compte la loi d'accélération des énergies renouvelables. Monsieur le Maire évoque également le projet éolien toujours en cours avec *wpd*. Monsieur le Maire invite ses co-élus à la réflexion.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, donne un avis favorable :

- Au photovoltaïque ;
- À la chaleur fatale ;
- À l'éolien.

Il ajoute cependant que les développeurs ont à charge de présenter des projets, qui seront étudiés au cas par cas.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le maire d'effectuer toutes les démarches éventuelles, de recevoir les candidats, et de signer tous les documents nécessaires.

3. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Monsieur le Maire rappelle que depuis le 1^{er} Janvier 2023, la Commune est passée en M57 pour sa comptabilité.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) n'est pas obligatoire pour les Communes de moins de 3500 habitants, mais conseillé. Le DOB a pour vocation de donner les informations qui permettront au Conseil Municipal d'exercer son pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.

Monsieur le Maire présente donc les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux orientations budgétaires envisagées.

4. COURSE DES QUATRE JOURS DE DUNKERQUE

Monsieur le Maire informe du passage dans la Commune de la course cycliste des « 4 Jours de Dunkerque », le Jeudi 16 Mai 2024. Il en appelle aux bonnes volontés pour être signaleur de la course ce jour-là. Le comité organisateur, le MSO de Noyelles les Vermelles, aurait besoin de 9 signaleurs.

Se sont portés volontaires : Michel Bray, Maire ; Jean-François Ducatteau et Danielle Cardon, Adjoint ; Muriel Ancelle et Jacky Faglain, Conseillers.

5. INFORMATIONS LOYERS

Monsieur le Maire fait état des impayés de loyers chez certains locataires.
Le Conseil Municipal déclare qu'il faut être vigilant avec les retards.
Par ailleurs, Monsieur le Maire transmet à ses co-élus les derniers éléments du dossier épicerie.

6. PRIX MAX COTTRELLE

Monsieur le Maire rappelle que la traditionnelle course cycliste intitulée « Prix Max Cottrelle » se déroulera le Samedi 16 Mars 2024. Il invite ses co-élus à se mobiliser pour la réussite de cette journée.

7. OPÉRATION SOMME PROPRE

Monsieur le Maire informe ses co-élus de l'inscription de la Commune à l'Opération Somme Propre le Samedi 16 Mars 2024, de 9h00 à 12h00.

Comme chaque année, la Société de Chasse y participera, et la population y est conviée.

L'occasion aussi d'assurer la sécurité des cyclistes pour la course du jour, en enlevant tout ce qui pourrait gêner.

Y participeront : Michel Bray, Maire ; Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé et Danielle Cardon, Adjoints ; Muriel Ancelle, Jacky Faglain et Jean-Michel Moriaux, Conseillers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Ont signé le registre tous les membres présents.